

COMPTES CONSOLIDÉS SELON LES NORMES IFRS

EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com*	Société de communication	100%
SNGU	Commercialisation de véhicules de marque : Fiat, Lancia et Alfa Romeo	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation Dongfeng	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement -IAS 17-

Le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2016

	En MAD	
	31-déc-16	31-déc-15
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations incorporelles	49 556 893,48	46 387 492,48
Immobilisations corporelles	1 331 978 154,36	903 965 908,50
Autres Instruments Financiers	49 315,00	2 303 562,00
Impôts différés Actif	10 553 716,59	10 774 621,09
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 392 138 079,44</b>	<b>963 411 584,07</b>
Stocks	1 382 866 365,16	1 227 881 790,06
Comptes Clients	769 769 841,19	997 911 212,78
Autres créances d'exploitation	441 213 652,26	442 995 872,92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	341 104 518,85	222 311 829,12
<b>Actifs courants</b>	<b>2 934 954 377,46</b>	<b>2 891 100 704,88</b>
<b>Total Actif</b>	<b>4 327 092 456,90</b>	<b>3 854 512 288,95</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital social	492 459 680,00	481 197 900,00
Prime d'émission	160 845 406,80	67 823 104,00
Réserves consolidées	966 166 037,15	917 056 680,43
Résultats consolidés de l'exercice	191 594 672,15	221 304 988,60
Capitaux propres part groupe	1 811 065 796,10	1 687 382 673,03
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 811 065 796,10</b>	<b>1 687 382 673,03</b>
Autres passifs non courants	579 082 729,46	216 442 884,76
Impôts différés Passif	30 422 413,48	21 696 980,38
<b>Passifs non courants</b>	<b>2 420 570 939,04</b>	<b>1 925 522 538,16</b>
Dettes fournisseurs	343 898 142,05	958 750 956,38
Autres passifs courants	100 329 268,88	223 819 295,60
Autres passifs financiers à court terme	1 462 294 106,93	746 419 498,80
<b>Passifs courants</b>	<b>1 906 521 517,86</b>	<b>1 928 989 750,78</b>
<b>Total Passif</b>	<b>4 327 092 456,90</b>	<b>3 854 512 288,94</b>

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires	5 063 632 912,86	4 400 820 263,58
Coût des biens vendus	4 240 450 622,41	3 617 261 680,28
Charges externes	130 441 379,46	126 003 830,97
Charges de personnel	219 586 849,32	183 795 106,23
Impôts et taxes	15 697 555,69	13 856 894,93
Dotations d'exploitations	115 076 538,62	103 411 147,58
Reprises d'exploitations	16 945 411,19	17 157 495,87
Autres produits	18 547 405,89	20 069 671,34
Autres charges	22 895 993,53	45 793 101,68
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>354 976 790,92</b>	<b>347 925 669,12</b>
Produits financiers	17 506 736,39	33 254 070,64
Charges financières	69 583 562,30	49 241 466,68
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-52 076 825,91</b>	<b>-15 987 396,04</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPOT</b>	<b>302 899 965,01</b>	<b>331 938 273,08</b>
Charges d'impôt	111 305 292,86	110 633 284,48
- Impôt exigible	100 984 046,60	106 257 995,87
- Impôt différé	10 321 246,26	4 375 288,61
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>191 594 672,15</b>	<b>221 304 988,60</b>

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	481 198	67 823	917 057	221 305	1 687 383		1 687 383
Dividendes			(168 419)		(168 419)		(168 419)
Affectation de résultat			221 305	(221 305)	-		-
Résultat net de l'exercice				191 595	191 595		191 595
Augmentation/Réduction du capital	11 262	93 022			104 284		104 284
Frais/Augmentation/Réduction du capital			(1 045)		(1 045)		(1 045)
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(2 732)		(2 732)		(2 732)
Capitaux propres au 31 décembre 2016	492 460	160 845	966 166	191 595	1 811 066		1 811 066

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2016

	31-déc-16	31-déc-15
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(320 117)</b>	<b>(62 694)</b>
Résultat net consolidé	191 595	221 305
Dotations aux amortissements	79 440	53 694
Élimination des impôts différés	10 321	4 375
Produits de cession des immobilisations corporelles	(13 629)	(8 893)
VNC sur cession d'actifs	7 468	9 889
Variation du besoin en fond de roulement	(654 457)	(371 318)
Autres produits financiers non encaissables (IAS 19)	2 740	1 603
Coût de l'endettement	56 405	26 650
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(112 133)</b>	<b>(154 764)</b>
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(125 757)	(163 657)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	13 629	8 893
Autres mouvements		
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(164 837)</b>	<b>(333 468)</b>
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(168 419)	(288 718)
Dividendes convertis en actions	104 284	
Remboursement des dettes de financement	(43 772)	(18 570)
Coût de l'endettement	(56 405)	(26 650)
Autres	(525)	470
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>(597 082)</b>	<b>(850 927)</b>
Trésorerie d'ouverture	(524 108)	26 819
Trésorerie de clôture	(1 121 190)	(524 108)

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Fiduciaire  
**Grant Thornton**  
L'instinct de la croissance

**MAZARS**  
L'expertise au service de la croissance

Aux Actionnaires de la société  
**AUTO HALL**  
64, Avenue Lalla Yacout  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe AUTO HALL comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 1.811.065.796,10 dont un résultat net consolidé de MAD 191.594.672,15.

**Responsabilité de la Direction**  
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**  
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états financiers**  
Quatre sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall ont fait l'objet de contrôles fiscaux. En l'état actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ces contrôles et leurs impacts sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2016.

A notre avis, nous réservons l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Auto Hall constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société Auto Hall a fait l'objet d'un contrôle fiscal relatif à l'IS, le TVA, l'IR et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société a conclu en date du 24 novembre 2016 un accord avec l'administration fiscale pour règlement définitif de ce contrôle qui s'est traduit par le paiement d'un montant de MMAD 16.

Casablanca, le 15 mars 2017

**Les Commissaires aux Comptes**

FIDUCIAIRE  
**GRANT THORNTON**  
Fiduciaire  
Associé

**MAZARS**  
Associé  
Associé